

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

23 FEVRIER 2023 A 18H00

Présents :

Jean-Marie ALLAIN, Philippe ARCICASA, Mélanie BERTINCHAMPS, Ludovic CESSELLI, Angélique CROIX, Ludovic DAMIENS, Alda DELPLANCHE, Pascal DELPLANCHE, Laure DESPRIET, Yvette FEVRIER, Erick GUEFFIER, Bernard HUTIN, Christian LAVIELLE, Bruno LEGROS, Jacqueline LOIRE, Frédéric MARECHAL, Stéphanie MOUCHART, Hervé NICOL, Monique NICOL, Nassira TAOURIRT, Patricia VERPLAETSE.

Excusé ayant donné procuration :

Vincent BLOMME ayant donné procuration à Frédéric MARECHAL.

Excusé :

Daniel COSTER-SAENEN.

Secrétaire de séance

Madame Alda DELPLANCHE est désignée secrétaire de séance.

Approbation PV de séance du 22 Décembre 2022 et de sa révision du 15 Février 2023

Pas de remarques

Décisions dans le cadre du L2122-22 du CGCT

Intervention de la société de couverture VANDENBUSSCHE à Rousies pour remplacement de tôles de bardage sur le local technique de la salle de sports pour un montant de 2245 € HT.

Fournitures de 4 rideaux de portes pour l'auditorium par la société « LA BOITE A RIDEAUX » à Avelin pour un montant de 647,50 € HT.

Chantier de continuité piétonne, rue de la mairie, confié à la société ROTY à Berlaimont pour un montant de 7328,70 € HT.

Signature avec les établissements RAOUT Dimitri à Elesmes d'un devis d'un montant de 2830 € HT pour :

- Elagage avec évacuation des déchets des marronniers de la place communale et des tilleuls du square de la place,
- Abattage avec évacuation des déchets d'un marronnier de la place, malade et dangereux.

Signature avec les Etablissements RAOUT Dimitri à Elesmes d'un devis pour plantations de deux marronniers sur la place communale d'un montant 486 € HT.

Signature d'une convention avec la société ENERGY DE FRANCE à Montreuil pour isolation gratuite (Financée par les Certificats d'Economie d'Energie) de notre réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire et chauffage de l'Ecole Maternelle, de la Petite Enfance et de la Mairie.

Signature d'une convention avec la société CONSEIL ENERGIE by POLARIS pour la fourniture gratuite (Financée par les Certificats d'Economie d'Energie) de 210 têtes de radiateurs thermostatiques.

Cimetière : signatures de 3 concessions :

- 1 concession classique (+/- 2,40 m²) de 30 ans à 120 €

- 2 concessions classiques (+/- 2,40 m²) de 50 ans à 200 €

Information générale

Sur proposition de la commission cadre de vie, refus de l'installation de 4 panneaux publicitaires du Conseil Départemental (rue Jean-Baptiste Lebas, rue Faidherbe, rue Victor Hugo et avenue Léon Jouhaux).

Délibérations

COMMISSION JEUNESSE

1 - Tarifs Accueil Collectif de Mineurs – Grandes vacances

Mélanie BERTINCHAMPS, conseillère municipale en charge de la délégation Loisirs, présente les propositions de sa commission.

Périodes :

- 1^{ère} période : du 10 au 21 juillet 2023
- 2^{ème} période : du 24 juillet au 4 août 2023

Tarifs :

- Non allocataire CAF : 0,57 € / heure
- Allocataire CAF 1^{er} enfant : 0,43 € / heure
- Allocataire CAF 2^{er} enfant : 0,36 € / heure
- Allocataire avec un Quotient Familial CAF inférieur à 600 € : 0,36 € / heure
- Bénéficiaire du CCAS de Marpent : 0,26 € / heure
- Majoration de 50 % de ces tarifs pour les familles extérieures à Marpent
- Camping ados : Participation complémentaire de 25 €
- Les tarifs de la restauration sont identiques à ceux pratiqués au cours des périodes scolaires.

Madame BERTINCHAMPS, sur proposition de la commission, soumet au vote la reconduction de ces tarifs de participation des familles, en rappelant qu'ils sont identiques à ceux pratiqués en 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité

2- Convention avec l'Institut Médico-Educatif (IME) de Jeumont

Monique NICOL, adjointe en charge de la Jeunesse, présente la sollicitation exprimée par l'IME de Jeumont de pouvoir inscrire quelques enfants à l'Atelier Théâtre.

Il est proposé de mettre en place un atelier spécifique sur la base de 20€ par séance et dans le cadre d'une convention annuelle, pour laquelle le Conseil Municipal est invité à donner mandat à Madame NICOL pour signer ladite convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMMISSION CADRE DE VIE

3 - Versement d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) pour intervention sur trottoir au 24 quater rue Salengro

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie, explique que conformément à la délibération de la CAMVS du 24 février 2022, un abaissé de trottoir a été réalisé par ces services au 24 quater rue Salengro (face au 55) pour un montant de 1387,61 € et que la commune doit maintenant donner son accord

pour verser, sous forme d'un fonds de concours, une participation de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS.

Après avoir entendu Monsieur DAMIENS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord sur le montant global de l'opération pour un montant de 1387,61 € et approuve la participation de la commune à hauteur de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS, soit 693,80 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

4 - Versement d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) pour intervention sur trottoir au 95, rue Salengro

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie, explique que conformément à la délibération de la CAMVS du 29 septembre 2022, une rehausse de trottoir a été réalisé par ces services au 95, rue Salengro pour un montant de 1271,45 € et que la commune doit maintenant donner son accord pour verser, sous forme d'un fonds de concours, une participation de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS.

Après avoir entendu Monsieur DAMIENS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord sur le montant global de l'opération pour un montant de 1271,45 € et approuve la participation de la commune à hauteur de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS, soit 635,73 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

5 - Plage Verte : Désignation des entreprises retenues

Sur proposition de la commission et de Pascal DELPLANCHE, Conseiller Municipal délégué aux projets, le Conseil Municipal retient :

- Pour le Génie civil :
 - Lot N°1 : L'entreprise LEFEBVRE pour les VRD et l'électricité pour un montant de 91657,08 € HT
 - Lot N°2 : L'entreprise CLOSSAMBRE pour les clôtures pour un montant de 25688,52 € HT
- Pour les constructions en bois :
 - Lot N°3 : L'entreprise RUSTYLE pour les pagodes pour un montant de 56020,00 € HT
- Pour l'équipement et le gros matériel :
 - Lot n° 4 : L'entreprise VALCREATIONS pour le mini-golf pour un montant de 11300,00 € HT
 - Lot n° 6 : L'entreprise COFICIEL pour les ateliers d'accueil et le décor bois pour un montant de 40464,00 € HT
 - Lot n° 7 : L'entreprise COFICIEL pour les containers de stockage pour un montant de 11165,00 € HT
- Pour le petit matériel :
 - Lot n° 8 : L'entreprise MOBICAMP pour les cabines de plage pour un montant de 7505,00 € HT
 - Lot n° 9 : L'entreprise E-PRODUCTS France SARL pour les bancs et tables pour un montant de 2319,95 € HT
 - Lot n° 10 : L'entreprise ALSACE CANOES pour les canoës et accessoires pour un montant de 9495,34 € HT

- Lot n° 11 : L'entreprise RUBAN BLEU pour les bateaux électriques et remorque pour un montant de 46453,00 € HT
- Lot n° 12 : L'entreprise CAUDIS EXPLOITATION pour les vélos et accessoires pour un montant de 32797,83 € HT.

Le Conseil Municipal décide de surseoir temporairement au choix du fournisseur pour le lot n° 5 (roulotte), dans l'attente de l'analyse d'autres devis réceptionnés.

Le mieux-disant actuel étant celui d'HABITAT BOHEME pour un montant de 27850 € HT.

Le total, roulotte incluse, est de 362715,72 € HT, soit une marge de sécurité de 5662,73 € au regard du budget prévisionnel d'un montant de 368378,45 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

Frédéric MARECHAL rappelle une demande formulée au cours de la dernière réunion de la commission Cadre de Vie à laquelle il était invité : Est-il possible d'intégrer une place à table pour une personne à mobilité réduite sur les bancs et tables fournies ?

Cette demande a été formulée au fournisseur, mais, à ce jour, n'a pas fait l'objet de retour. Dans l'affirmative, cette table serait placée à proximité de l'allée gravillonnée, pour en faciliter l'accès.

COMMISSION FINANCES

6 - Remplacement d'un membre démissionnaire

Suite de la démission de Claudine MONFOURNY au sein de la commission finances, Christian LAVIELLE, adjoint en charge des finances, fait un appel aux candidatures pour la remplacer.

Bernard HUTIN propose sa candidature.

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Ludovic CESSSELLI pose la question à propos de rumeurs sur des difficultés liées à la boulangerie. Le Maire répond que tout va bien sur le plan commercial et qu'il ne peut évoquer, en séance du Conseil Municipal, des sujets qui relèveraient de la sphère privée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

La secrétaire de séance

Alda DELPLANCHE



Le Maire

Jean-Marie ALLAIN

